

## Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement du 6 mars 2023

### Vœu de l'Exécutif relatif au projet de réforme des retraites

Considérant la réforme engagée par l'actuel gouvernement visant à reporter à 64 ans l'âge de départ à la retraite et à accélérer le calendrier d'augmentation du nombre d'annuités de cotisation pour accéder à une retraite à taux plein ;

Considérant le mouvement social engagé depuis le 19 janvier, initié et porté par une large intersyndicale confédérale (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires, FSU) et les organisations de jeunesse avec des niveaux historiques de mobilisation enregistrés, à Paris comme dans les métropoles, moyennes et petites villes ;

Considérant le rejet massif de ce projet de réforme par 70 % de la population française et 93 % des actifs ;

Considérant les appels à la mobilisation et à la grève reconductible le 7 mars prochain ;

Considérant les injustices générées par le report de l'âge légal qui pénalise en priorité celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les ouvriers et employés, les femmes ayant des carrières discontinues ;

Considérant que le report de l'âge légal de départ va contribuer à renforcer la précarité des personnes de plus de 60 ans qui ne sont pas en emploi, allocataires du RSA, chômeurs indemnisés, personnes ayant des problématiques de santé ;

Considérant que les agents de la Ville de Paris seront pleinement impactés par ces mesures, comme l'ensemble des salariés des secteurs publics et privés ;

Considérant que l'engagement initial du gouvernement de porter le minimum retraite à 1200€ s'est révélé être un leurre avec au final seulement 10 000 à 20 000 personnes bénéficiaires de la mesure ;

Considérant le soutien apporté par la Maire de Paris et l'ensemble de la majorité municipale aux mobilisations visant au retrait de la réforme avec notamment l'affichage d'un message « Mairie en soutien du mouvement social » au fronton de l'hôtel de Ville et sur le parvis de la Mairie du 20<sup>ème</sup> et la fermeture des services non essentiels les jours de mobilisation ;

Considérant la volonté de la Ville de Paris de faciliter l'accès de ses agents qui le souhaitent aux réunions d'information syndicales et de permettre le plein exercice du droit de grève dans le respect du droit existant ;

Considérant l'accueil d'une assemblée générale interprofessionnelle 20<sup>ème</sup> mobilisée contre la réforme des retraites le 27 janvier dernier en Mairie d'arrondissement ;

**Le Conseil d'arrondissement émet le vœu:**

- Que la Mairie d'arrondissement réaffirme son total soutien aux mobilisations visant au retrait du projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 portant réforme du système de retraites ;
- Que ce soutien se manifeste à nouveau par un affichage sur le parvis de la Mairie du 20<sup>ème</sup> et la fermeture des services non essentiels les jours de grève et de manifestation ;
- Que la Mairie puisse accueillir, sur demande des organisations syndicales des assemblées générales ouvertes aux habitantes et habitants ;
- Que la Ville de Paris confirme pour les mobilisations à venir l'échelonnement dans le temps des retraits sur salaires pour les personnels grévistes.